



Waremme, le 3 mai 2018

Opération de Développement Rural - Faimés
Compte rendu de la séance d'information-consultation citoyenne de Celles
le 2 mai 2018

Présents :

Nombre d'habitants : 25 personnes

Pour le Collège communal : Etienne CARTUYVELS - bourgmestre, Jean-Marc DELCHAMBRE, Guy DUBOIS – échevins, Sophie LEONARD – Présidente du CPAS ;

Pour l'Administration communale : Ludovic RASE, agent relais de l'ODR ;

Pour la FRW : Géraldine BLAVIER, Suzanne JADOUL, Colin SONCK, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement.

1. Accueil des participants

Monsieur Etienne CARTUYVELS, bourgmestre, remercie les participants pour leur présence. Il explique l'historique de la démarche de l'Opération de Développement Rural, les objectifs de la séance, et la volonté des autorités communales de permettre aux citoyens de s'exprimer afin de construire avec eux l'avenir de la Commune.

2. Déroulement de la soirée

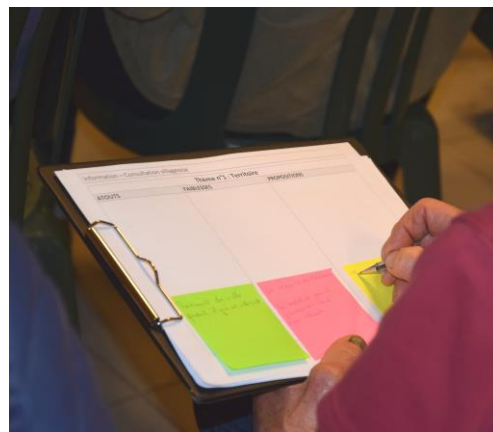
La présentation Powerpoint sera disponible sur le site internet de la Commune à l'issue des consultations.

Géraldine Blavier de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- de présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques : territoire, économie et population.
- de consulter les personnes présentes :
 - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) sur une feuille A4.
 - sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, trois atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus pertinents.

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

En matière de territoire :

Les participants du village de Celles soulignent la **situation géographique idéale** qui combine les avantages de la vie à la campagne (3) (cadre de vie, environnement sécurisant, tranquillité) tout en étant à proximité des services qu'offrent les plus grandes villes (3). L'activité agricole est par ailleurs bien intégrée aux villages.

Du point de vue du paysage et du patrimoine, les participants apprécient tant les **paysages ouverts** que les **richesses patrimoniales** (7) du territoire. Néanmoins certains regrettent l'inaccessibilité de certains biens privés et souhaiteraient que des campagnes d'entretien/de réfection du petit patrimoine civil et religieux soient mises en place (2).

Au niveau **environnemental**, alors que **la faune et la flore** devraient davantage être mises en valeur par la création, notamment, de couloirs écologiques, les participants déplorent les **trop nombreux déchets** dans la nature (et particulièrement en bordure des voiries) (2). Une solution avancée pourrait être de placer des poubelles publiques à des endroits stratégiques (croisement des chemins de promenades, sortie de cimetière). La mise en valeur des éléments naturels passe également par le respect des engagements de fauchage tardif ainsi que l'interdiction des pulvérisations, actives et passives, des talus des bords de routes par les tracteurs et autres.

En termes d'**aménagement publics**, certains participants regrettent le manque de mobilier urbain (2) et proposent de (ré)aménager les places villageoises dans un esprit de rencontres et convivialité (2). La plaine de jeux de Borlez est par contre bien appréciée.

Du point de vue de l'**aménagement du territoire**, les nouvelles constructions le long des axes routiers sont déplorées. Alors que certains proposent de ne plus construire, d'autres proposent de **densifier les noyaux d'habitat** (afin d'éviter les développements tentaculaires le long des axes routiers).

Finalement, la **mobilité** est un point crucial pour l'ensemble des participants. Au niveau **automobile**, outre le fait que la voiture est indispensable pour les déplacements quotidiens, beaucoup déplorent la vitesse excessive (4), le charroi de camions, le stationnement sauvage sur les trottoirs (2) et le manque de sécurité (2) notamment aux abords de l'école. Alors que la mise en place d'un passage pour piétons au niveau de l'école de Celles (2) permettrait de sécuriser davantage les traversées des enfants (2), certains aimeraient qu'une réflexion plus globale de mobilité soit entamée pour fluidifier le trafic à ce niveau (2). La mise en place d'un indicateur de vitesse au niveau de l'Intermarché et de radars répressifs ainsi qu'une présence policière plus marquée sont également des pistes de solutions envisagées par les participants pour solutionner le problème de vitesse.

Le **manque de transports en commun** (4), notamment vers Hannut et Waremme, participe également au « tout-à-la-voiture » et constitue un frein à la mobilité de certaines personnes isolées ne disposant pas de véhicules. Les participants proposent donc de mettre en place un réseau Belbus (<https://www.delijn.be/fr/belbus/>) vers Waremme ainsi qu'une plate-forme Covoit'Stop efficace (et suivie/gérée par la Commune).

Finalement, même si le **réseau de promenades** est bel et bien existant et les itinéraires référencés sur la carte distribuée il y a peu par la Commune, beaucoup regrettent le manque d'aménagements modes doux (3), surtout entre villages, et le report du circuit « points-nœuds » de la Province (<http://www.provincedeliege.be/fr/pointsnoeuds>).

En matière d'économie :

Malgré la **présence de l'emploi** indépendant et la croissance du nombre d'entreprises depuis 2004, les participants souhaitent renforcer l'implantation des PME par l'aménagement d'une zone qui leur serait dédiée. Ils désirent également favoriser l'emploi pour les Faimois (emploi « intra-muros »).

Du point de vue **commercial**, plusieurs commerces de 1^{ère} nécessité sont recensés à proximité et/ou dans les villages (2) (boulangerie, pharmacie, supermarché) mais ceux-ci ne peuvent concurrencer ceux des grandes villes qui ont, bien évidemment, une attractivité beaucoup plus forte. Ce que les participants souhaitent néanmoins, c'est de promouvoir l'achat de **produits locaux** (6) en s'appuyant, notamment, sur l'initiative Hesbicoop (2) qui est déjà en cours d'implantation sur la commune. En effet, beaucoup regrettent le manque d'accès à ces produits locaux (4) malgré la forte production agricole sur le territoire communal (3).

En termes d'agriculture justement, les participants regrettent le pouvoir écrasant de l'agriculture intensive qui entraîne une certaine pollution des sols (par les pulvérisations notamment). Ils aimeraient voir se développer une **agriculture plus douce**.

Enfin, le **tourisme** est **peu développé** sur la commune car l'offre HoReCA et en hébergements touristiques est peu développée voire inexistante. Pourtant la Commune dispose de certains atouts qu'elle devrait mettre en valeur en organisant notamment des visites du patrimoine, des journées « jardins ouverts » ou en réalisant un guide touristique type « routard » qui reprendrait l'ensemble des bonnes adresses. Enfin, un participant aimerait que certaines zones soient interdites aux activités agricoles de manière à développer, outre la faune et la flore, le tourisme vert.

En matière de population :

Le territoire communal est vécu comme un « grand village ». Toutefois, il semblerait qu'un **certain clivage** apparaisse entre les **natifs et les néo-ruraux** (2). En effet, alors que les agriculteurs sont considérés comme activement impliqués dans la vie villageoise, les nouveaux habitants sont considérés comme peu intégrés à

la vie économique et rurale de la commune. Les participants proposent donc que des journées d'accueil de ces nouveaux habitants soient organisées pour éviter le phénomène de cité-dortoir (2) et pour les impliquer davantage dans les projets. Les jeunes devraient également être plus largement impliqués lors des réunions communales.

Concernant les **activités**, celles-ci sont considérées comme **nombreuses et diversifiées** (5), notamment dans le cadre extra-scolaire (2) et pour les enfants jusque 12 ans. Pour les adolescents, les activités sont par contre insuffisantes (2). Les participants proposent donc de regrouper en un seul endroit (à Borlez par exemple) l'ensemble des mouvements de jeunesse et de créer une Maison des Jeunes (2). Pour les adultes, le tissu associatif est quant à lui relativement dense (3).

Au niveau **sportif**, les participants regrettent le manque d'infrastructures sportives, notamment pour le football en hiver, et proposent dès lors l'aménagement d'un hall omnisports.

Le **vieillessement** de la population est également un défi pour la Commune car la plupart des personnes âgées sont isolées et ne disposent pas de suffisamment d'aide (2). Les participants proposent de créer une résidence-services pour pallier à ce manque ou tout du moins d'organiser des activités (intergénérationnelles) pour les personnes âgées et de communiquer davantage sur celles-ci (2). À noter que les soins de santé sont par contre facilités par la présence de plusieurs médecins, dentistes et pharmacies.

Au niveau **communication**, les participants sont attachés au format « papier » pour les nouvelles communales et paroissiales (F'aimons-nous). Néanmoins, l'information est peut-être trop diluée dans les différentes revues. Un calendrier unique reprenant les différentes activités culturelles pourrait être distribué sous forme de « toute-boîte ».

Enfin, la Commune dispose d'une série d'**outils communaux et supra-communaux**. Alors que le CPAS est très actif sur le territoire communal (même s'il n'est pas toujours évident pour les personnes fragilisées de se tourner vers ce type d'aide), une plus grande coordination est attendue entre le GAL, l'ADL et le PCDR.

4. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Colin Sonck, agent de développement de la FRW, explique les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invite les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne. Cette inscription peut également se faire directement sur le site communal à l'adresse <http://www.faimes.be/odr/cldr>

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages, ainsi que la retranscription des feuilles individuelles sont disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.faimes.be/odr/les-consultations>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Colin Sonck, Géraldine Blavier, Suzanne Jadoul et Marc Van den Broeck

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

5 personnes sur 25 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	100%
2. Rythme de la réunion	90%
3. Local adapté	90%
4. Clarté de l'information donnée	90%
5. Méthodologie de travail intéressante	100%
6. Appréciation globale	100%

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Colin Sonck ou Marc Van den Broeck
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 27
c.sonck@frw.be , m.vandenbroeck@frw.be*